

**Animation socio-culturelle - Formation - Emploi des Jeunes - Prévention -
Secteur Prévention - Attribution de subventions**

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le versement des subventions suivantes :

Associations	Montant
- Association Aide aux Victimes d'Infractions (AAVI)	25 000 F
- Pour une Aide à la Réussite par l'Insertion (PARI)	16 500 F
- Association pour le Travail d'Intérêt Communautaire (ATIC)	30 000 F
- Centre Régional d'Insertion et de Formation (CRIF)	180 000 F
- Espoir Drogue	40 000 F
- Groupement Etudiant National d'Enseignement des Personnes Incarcérées (GENEPI)	5 000 F

La somme totale, soit 296 500 F, serait à prélever au chapitre 945.92.657 code service 47040 du budget de l'exercice courant.

- MJC de Palente	44 500 F
------------------	----------

Cette somme serait à prélever au chapitre 945.92.691 code service 47040 du budget de l'exercice courant, après virement d'égal montant du chapitre 945.92.699 code service 47040.

La 14^{ème} Commission Municipale s'est prononcée favorablement sur ces propositions.

L'Assemblée Communale est invitée à statuer et en cas d'accord, à autoriser M. le Député-Maire à effectuer le transfert de crédit sus-indiqué.

Sur avis favorable de la Commission du Budget et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, les propositions du Rapporteur.